**1I/3) - DISPONIBILITE POUR**

**LA CREATION OU LA REPRISE D’UNE ENTREPRISE**

**DE M./Mme …………………………………**

**GRADE ………………………………………**

Le Maire / le Président de ……………………….,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 86-68 du 13 janvier 1986 relatif aux positions de détachement, hors cadres, de disponibilité et de congé parental des fonctionnaires territoriaux et à l’intégration,

Vu le décret n° 2007- 611 du 26 avril 2007 relatif à l’exercice d’activités privées par des fonctionnaires ou agents non titulaires ayant cessé temporairement ou définitivement leurs fonctions et à la commission de déontologie,

Vu la demande écrite en date du …… de mise en disponibilité pour créer ou reprendre une entreprise, présentée par M. (ou Mme) ……… (*nom, prénom, grade*), pour une durée de …… à compter du ……,

*(le cas échéant)*, Vu l’avis de la commission de déontologie \*,

Considérant que la disponibilité pour créer ou reprendre une entreprise ne peut excéder au total deux années,

Considérant que rien ne s’oppose à ce qu’il lui soit donné satisfaction,

Vu l’avis de la Commission Administrative Paritaire,

ARRETE

ARTICLE 1 :

A compter du ……, M. (ou Mme) ……… (*nom, prénom,* *grade)* est placé en disponibilité pour créer ou reprendre une entreprise pour une durée de ……, soit jusqu’au … inclus *(2 ans maximum),*

ARTICLE 2 :

Pendant cette période, M. (ou Mme) ……… *(nom, prénom)* ne perçoit aucune rémunération et cesse de bénéficier de ses droits à l’avancement et à la retraite,

ARTICLE 3 :

Au cas où M. (ou Mme) ……… *(nom, prénom)* se propose d’exercer une activité professionnelle privée, il *(elle)* eninforme par écrit son autorité territoriale.

**ARTICLE** 4 :

M. (ou Mme) ……… *(nom, prénom)* devra solliciter sa réintégration ou le renouvellement de la disponibilité trois mois au moins avant l’expiration de la période de disponibilité en cours, faute de quoi, après mise en demeure restée infructueuse, M. (ou Mme) ……… pourra être radié(e) des cadres et perdre sa qualité de fonctionnaire,

**ARTICLE** 5 : Le Directeur Général des services est chargé de l’exécution du présent arrêté qui sera notifié à l’intéressé(e).

Ampliation sera adressée au : Président du Centre de Gestion et au Comptable de la Collectivité.

Fait à ………… le …/…/…, Notifié le …/…/…,

Le Maire / Le Président Signature de l’agent

(*nom, prénom, qualité et signature*)

…

Le Maire / Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

Il informe que le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Besançon dans un délai de deux mois à compter de la présence notification